

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 11 SEPTEMBRE 1797.

De New-York, le 15 Juillet.

L'anniversaire de l'Indépendance Américaine, qui subsiste depuis 21 ans, a été célébré le 4 de ce mois dans toute l'étendue des Etats-Unis par des processions publiques, des discours solennels, des festins et d'autres démonstrations de joie. Il n'a été arboré ici à cette occasion, d'autre pavillon que celui de l'Union-Américaine. Pour la faire respecter, et nous maintenir à l'abri de toute influence étrangère, au milieu des efforts les plus assidus qu'on fait afin de nous entraîner dans le tourbillon qui divise l'Europe, notre gouvernement a adopté la sage mesure de mettre ses forces sur un pied respectable: En conséquence, l'on vient de publier l'acte, passé par les Chambres du congrès, et muni le 24 Juin de la sanction du président Jean Adams, pour mettre sur pied et tenir prêts à marcher au premier avis une partie de la milice des Etats-Unis, au nombre de 80 mille hommes effectifs, dans la proportion suivante: De l'Etat de Tenessée, 806 hommes; de la Georgie, 1334; de la Caroline-Méridionale, 3535; de la Caroline-Septentrionale, 7268; de l'Etat de Kentucky, 1542; de l'Etat de Virginie, 11,150; de l'Etat de Maryland, 5262; de l'Etat de Delaware, 1168; de la Pensylvanie, 10,696; de l'Etat de New-Jersey, 4286; de l'Etat de New-York, 7923; de l'Etat de Vermont, 2150; de l'Etat de Connecticut, 5860; de l'Etat de Rhode-Island, 1626; de l'Etat de Massachusetts, 11,836; de l'Etat de New-Hampshire, 3,558. Par un autre acte du congrès, sanctionné le 23 Juin, il a été accordé une somme de 150 mille Dollars, qui sera employée à fortifier quelques ports et havres des Etats-Unis. Enfin il a été résolu non-seulement d'armer et d'équiper un certain nombre de frégates; mais aussi d'autoriser le président des Etats-Unis

d'employer ces frégates à servir d'escorte aux convois Américains, dès qu'il le jugera convenable.

D'un autre côté, notre gouvernement donne une forte preuve de sa justice en sévissant contre tous ceux qui par des provocations ou par des menées sourdes, cherchoient à impliquer les Etats-Unis dans une guerre avec les puissances continentales. C'est ce qu'il vient de faire à l'égard du nommé Williams Blount, député de l'Etat de Tenessée (*voyez notre dernier Numéro*). Ce membre du Sénat avoit fait à M. Liston, ministre Britannique, des ouvertures tendantes à faciliter une invasion des troupes angloises dans les provinces des deux Florides espagnoles; mais ce dernier ne les a point acceptées.

De Milan, le 31 Août.

Il est arrivé avant-hier de Paris plusieurs courriers avec des dépêches très importantes. Ils ont continué aussitôt leur route sur Udine.

Le député Polfranceschi et le secrétaire Stecchini viennent de partir pour Paris. Ils avoient été envoyés, comme l'on fait, au congrès de Bassano, pour présenter les vœux de la Terre-Ferme Venitienne pour la réunion à la république Cisalpine.

Le Roi de Sardaigne, le Grand-Duc de Toscane et le Duc de Parme ont fait féliciter notre directoire exécutif sur son installation.

Nos Gazettes déclament avec beaucoup de violence contre le conseil des 500, et annoncent une prochaine explosion à Paris.

De Padoue, le 30 Août.

Le général Buonaparte, à son passage par notre ville pour se rendre à Udine, nous a assurés de notre réunion prochaine à la république Cisalpine. Quelques instans après son départ, il

arriva ici un officier qui demanda, en son nom, une somme de 4000 séquins ; on dut les lui fournir dans l'espace de quelques heures. Aussitôt qu'il les eut reçus, il alla rejoindre le commandant en chef qu'une indisposition subite avoit forcé de s'arrêter à Noventa, endroit situé à deux milles d'ici. L'on fait que depuis quelque tems la santé de Buonaparte est très chancelante ; les travaux de toute espèce auxquels il s'est livré, l'ont considérablement affaibli ; et les médecins doivent lui avoir conseillé le repos le plus parfait, comme le seul moyen de le rétablir.

La ville de Trévise a dû aussi fournir à Buonaparte une somme de 200 mille livres, lorsqu'il est passé par cette ville.

D'Udine, le 30 Août.

Hier, le corps diplomatique qui est ici, se rendit à Passereano pour visiter le général Buonaparte. Il y eut un grand déjeuner auquel les députés de notre gouvernement furent admis. Ce matin, le commandant en chef étoit attendu chez M. le marquis de Gallo ; mais une indisposition l'a empêché de s'y rendre. Les généraux Berthier et Clarck sont venus à sa place, accompagnés de leurs aides-de-camp et de l'Etat-major ; ils ont complimé les plénipotentiaires autrichiens ; une heure après, ils sont retournés à Passereano.

Le général Buonaparte a assuré nos députés qu'il étoit venu pour conclure la paix définitive, pourvu toutefois que la cour de Vienne consentit aux propositions qu'il doit faire ; que dans le cas contraire, il continueroit la guerre.

Le général Victor nous a ordonné de fournir régulièrement 600 travailleurs pour les fortifications de Palma. Les Autrichiens continuent de se fortifier sur différens points, particulièrement sur les montagnes de Modèa & à Pless.

Buonaparte a autorisé notre gouvernement à vendre les abbayes & les commanderies de l'ordre de Malthe, ainsi qu'à l'abolition des fidei-commis.

Voici la répartition & le nombre des troupes françoises dans le Frioul & l'Etat Vénitien : A Udine : la division Bernadotte. A Gemona, Ofopo, St. Daniel, celle de Victor. Ces deux divisions forment en tout environ 16,000 hommes. — A Trévise, la division de Sérurier, 9000 hommes. — A Padoue, celle de Massena, 15,000 hommes. — A Verone, celle d'Augereau, 9000 hommes. — A Belluno & Bassano, celle de Delmas, 8000 hommes. — A Venise, celle de Baraguey d'Hilliers, 10,000 hommes. — Total : environ 67 mille hommes.

De Venise, le 1^{er} Septembre.

La municipalité a fait émaner aujourd'hui un décret, qui ordonne de réunir dans une seule caisse le produit des revenus de tous les couvens, confréries et autres établissemens religieux. Cet argent sera consacré au soulagement des pauvres, des malades et des infirmes ; il servira aussi à pourvoir à l'entretien des expatriés indigens. La direction de cette caisse

patriotique a été confiée à trois personnes, auxquelles l'on a adjoint l'ex-Doge Manin.

Hier, il est parti pour les isles du Levant huit petits bâtimens à bord desquels se trouvent un grand nombre de troupes françoises ; elles ont été remplacées aussitôt par d'autres troupes venues de la Terre Ferme. Le bruit court qu'il a éclaté une insurrection à Corfou ; les françois ayant voulu dépouiller une église remplie d'objets précieux, le peuple s'est soulevé & en est venu aux mains avec les républicains qui ont eu le dessous. Cette nouvelle nous paroît toutefois demander confirmation.

Scènes de Paris, du 5 Septembre.

Le journal des *Hommes Libres*, qui jusqu'à présent s'étoit borné à dénoncer des projets, dénonce aujourd'hui les faits suivans : Enfin, dit-il, le flagrant délit est constant, la conjuration est palpable, les armes sont saisies et leurs distributeurs arrêtés. Les voilà donc connus ces députés perfides, ces monstres vomis par le royalisme, que l'assassinat et la guerre civile ont envoyés pour affamer le peuple, ruiner les finances, livrer la France à l'étranger et ordonner l'égorgeement. Un magasin de fusils rassemblés par les soins des conjurés législatifs, vient d'être saisi par la police régénérée. Les soldats de Rovère, de Dumas, de Boissy, de Pichegru, y venoient un à un, depuis trois ou quatre jours, chercher, en vertu d'un bon délivré au comité secret, leurs armes liberticides. Déjà ils buvoient en espérance le sang républicain ; l'on attendoit la fin de la distribution pour commencer le massacre par le Directoire ; mais les conjurés font pris les armes à la main : presque tout le magasin est saisi. Directoire, qu'attends-tu à frapper ? En même tems que nous apprenons cette saisie, arrive aussi la nouvelle de l'arrestation du fameux Raffet : cet intrigant dont la présence est liée comme un signal à tous les mouvemens royalistes, à qui, à toutes les époques, on suppose la puissance de mettre en mouvement les bataillons dorés, arrêté précisément aujourd'hui qu'on forme la garde nationale de Pichegru, et qu'on saisit les fusils de Rovère, n'est point étranger à la grande conspiration ; et son arrestation annonce le commencement de la dissolution de ces infames manœuvres. L'on arrête toute la police de Rovère, et la plus affreuse conspiration va être déjouée en même tems que découverte.

De Strasbourg, le 8 Septembre.

Hier matin, la nouvelle se répandit qu'une explosion subite avoit eu lieu à Paris dans la nuit du 3 au 4. Bientôt après l'on fut qu'un courrier arrivé en 38 heures, avoit apporté au général Moreau une proclamation du Directoire relative à cet événement. Au départ de ce cou-

rier, les barrières de Paris étoient encore fermées, et l'on ne laissoit entrer et sortir personne sans carte.

La poste de Paris a manqué aujourd'hui. Ainsi l'on ignore les détails et les suites de la journée du 4.

Voici la proclamation:

Le Directoire exécutif aux citoyens de Paris, ce 18 Fructidor (4 Sept.), an 5 de la République française, une & indivisible, deux heures du matin.

„Citoyens! Le royalisme, par un nouvel attentat, vient de menacer la constitution: après avoir depuis un an ébranlé, par des manœuvres ténébreuses, toutes les bases de la République, il s'est cru assez fort pour en consommér la ruine. Il s'est cru, surtout, assez protégé, pour oser diriger les premiers coups contre les dépositaires suprêmes de l'autorité exécutive. Des armes étoient distribuées journellement aux conjurés; et tout Paris sait que l'un des distributeurs a été arrêté avec un grand nombre de bons sur lesquels il avoit déjà délivré beaucoup de faulx; des cartes timbrées *corps législatif*, et marquées d'une R, ont été répandues pour servir de signes de reconnaissance aux conjurés chargés de poignarder le Directoire et les députés fidèles à la cause du peuple. — Un grand nombre d'émigrés, d'égorgés de Lyon, de brigands de la Vendée, attirés ici par les intrigues du royalisme, et le tendre intérêt qu'on ne craignoit pas de leur prodiguer publiquement, ont attaqué les postes qui environnoient le Directoire exécutif, mais la vigilance du gouvernement, et des chefs de la force armée, a rendu nuls leurs criminels efforts. — Le Directoire exécutif va placer sous les yeux de la nation les renseignements authentiques qu'il a recueillis sur les manœuvres du royalisme. Vous frémisserez, Citoyens, des complots tramés contre la sûreté de chacun de vous, contre vos propriétés, contre vos droits les plus chers, contre vos possessions les plus sacrées, et vous pourrez mesurer l'étendue des calamités dont le maintien de votre constitution actuelle peut seul vous préserver désormais. Tant de triomphes avoient déjà couronné l'établissement de cette constitution: Vos généreux et intrépides défenseurs l'avoient entourée de leurs trophées immortels: au bruit de leurs victoires, l'agriculture et le commerce reprenoient leur activité, le crédit public se ranimoit par degrés, la confiance et la sécurité commençoient à renaître dans tous les cœurs, et tels sont les momens que l'on a choisis pour rallumer toutes les haines, pour propager la superstition, pour réorganiser la puissance du fanatisme, pour semer

partout l'incertitude de l'effroi, en ouvrant de nouvelles portes aux émigrés, pour ébranler la garantie des contrats publics, pour donner le signal de la guerre civile, et pour retarder, par les espérances que l'on inspire à l'étranger, la conclusion si désirée d'une paix extérieure, honorable et solide, digne des triomphes du peuple françois, et de sa générosité. — Non, vous ne perdrez point le fruit de vos longs sacrifices, vous vous levez contre ces lâches émigrés, auteurs de tous nos maux, de toutes nos agitations, de toutes nos souffrances; vous vous armez pour arrêter leurs projets, et pour défendre contre leurs attaques, vos personnes, vos propriétés et vos droits. Mais redoutez les agitations. Ne déshonorez pas la plus belle des causes par les excès d'une anarchie justement abhorrée. Respectez les propriétés. Qu'un élan patriotique mal dirigé ne vous jette pas dans une funeste confusion. N'obéissez qu'à la voix des chefs avoués par le gouvernement. Reposez-vous sur la vigilance de vos magistrats, et sur les travaux des législateurs restés fidèles à la cause du peuple. Le patriotisme reprendra toute son énergie; la constitution toute sa force; la nation toute sa gloire, et chaque citoyen jouira, dans toute son étendue, de sa liberté, de son bonheur et de son repos.“

Pour expédition conforme, L. M. Réveillère-Lépeaux. Par le Directoire exécutif, pour le secrétaire-général, P. Barras.

Au quartier-général de Strasbourg le 21 Fructidor (7 Sept.) an 5.

Le gén. Moulins commandant la cinquième division militaire s'empresse de faire connoître à ses frères d'armes la présente proclamation du Directoire exécutif, que lui a transmise le général en chef de l'armée de Rhin et Moselle; il les invite de se bien pénétrer du sentiment qui l'a dictée. Restez calmes, attendez tranquillement et avec confiance les ordres de vos chefs immédiats.

Signé, Moulins.

L'administration centrale du Bas Rhin a aussi publié un imprimé dans lequel elle fait part aux habitans de la substance de la proclamation susdite. Elle termine en disant: *Vous habitans du Bas-Rhin, restez calmes dans ces momens de crise; n'écoutez point les bruits mensongers que l'esprit de parti, la perfide malveillance pourroient répandre; reposez-vous avec confiance sur la vigilance de vos autorités constituées. Pénétrées de leurs devoirs, elles sauront maintenir la tranquillité & assurer le triomphe de la constitution de l'an 5.*

La même administration a rendu, le 6, un arrêté portant qu'il sera fait des listes de tous les habitans des communes du département, ainsi que de tous les étrangers qui

ny trouvent; personne ne pourra sortir de son canton sans avoir un passeport imprimé sur papier timbré dans la forme usitée. Tous les étrangers des contrées avec lesquelles la République est en guerre, & qui sont venus dans le pays après le 1er Janvier 1797, seront tenus d'en sortir, ainsi que ceux des pays neutres qui n'auront point été reconnus par leurs ministres en France ou par les agens françois dans leur patrie. Tous les étrangers qui se rendront de l'Allemagne dans le département, devront entrer à Strasbourg par le pont de Kehl. Tous les émigrés rentrés, qui ne sont point revenus dans le terme prescrit par la loi du 22 Nivôse, seront arrêtés. Tous les citoyens sont tenus de porter la cocarde tricolore, sous les peines déterminées par la loi.

De Vienne, le 4 Septembre.

M. le comte de Saurau a été nommé ministre des finances.

Hier, il arriva un courrier d'Udine, qui descendit chez M. le baron de Thugut. Ce ministre se rendit aussitôt après, avec M. le comte de Cobenzel, chez S. M. l'Empereur. Rien n'a transpiré d'ailleurs du contenu des dépêches apportées par ce courrier.

De La Haye, le 3 Septembre.

La première assemblée-nationale Batave a terminé une session de dix-huit mois, Jeudi 31 Août; et son dernier président, le citoyen P. L. van de Kastele, en a fait la clôture par un discours convenable, dans lequel il a entre autres regretté avec justice, *« que cette assemblée vit la fin de ses travaux, & non le terme de ses vœux. »* En effet, la constitution, qui faisoit l'objet principal de sa convocation, et à laquelle d'abord une commission de 21 députés, ensuite l'assemblée elle-même a travaillé avec zèle et ardeur pendant tout le tems de sa session, a été rejetée par une pluralité de 108,846. contre 27,967 voix sur la totalité de ceux qui avoient droit de suffrage, dans toute l'étendue de la République, comme ayant fait la déclaration prescrite pour l'exercer. — Le citoyen Pasteur a d'abord été nommé président par interim de la seconde assemblée jusqu'au 2 Septembre au soir, et confirmé ensuite, par une pluralité de 60. contre 31 voix, pour la quinzaine suivante.

De Bruxelles, le 4 Septembre.

Les lettres de Lille ne donnent encore aucune nouvelle certaine sur l'état des négociations. Elles ne parlent que de l'arrivée et de l'expédition de différens couriers des puissances intéressées à ces négociations. Les conférences entre les ambassadeurs françois et anglois sont très rares, et lorsqu'elles ont lieu, elles ne durent que quelques minutes. Cependant l'espoir de la paix se soutient; de gros paris sont ouverts pour et contre la conclusion avant l'hiver.

De Cologne, le 7 Septembre.

Les sections se sont assemblées, ces jours der-

niers, d'après l'injonction réitérée qui leur avoit été faite; un commissaire françois les présidoit. L'objet de cette convocation étoit la nomination de deux nouveaux députés par section. L'on en a beau alléguer que la bourgeoisie avoit déjà ses députés et qu'on ne pouvoit les destituer sans injustice, il fallut obéir à la force. En conséquence, on procéda à l'élection; elle se fit avec beaucoup de calme et de dignité, et les choix tombèrent sur des hommes probes et généralement estimés; aucun de ceux sur lesquels on paroïssoit compter pour des projets ultérieurs, n'a été nommé. Ainsi le résultat de cette assemblée n'a point répondu à l'attente de certaines personnes qui prêchent ouvertement l'indépendance. La pluie des pamphlets et des affiches a cessé, et le prosélitisme s'est ralenti; cependant l'on apprend que dans le pays de Trèves, les travailleurs redoublent d'efforts.

Il ne cesse d'arriver ici des transports de foins, venant des environs de Siegbourg. — La grosse artillerie de l'armée de Sambre et Meuse a repassé le Rhin; elle est parquée près de Duren.

Extrait d'une lettre de Cologne, du 7 Septembre.

La contribution ayant été entièrement acquittée, les membres de notre magistrat qui étoient détenus à Bonn, ont été remis en liberté. Mais un nouvel événement vient de nous replonger dans les alarmes. Hier, le sénat a été destitué pour la seconde fois, et on l'a remplacé par une municipalité dans le genre de celle qui a déjà existé. Cette dissolution de notre gouvernement dans les circonstances actuelles ne peut être que du plus mauvais augure.

Du pays de Berg, le 6 Septembre.

Toutes les troupes françoises qui sont arrivées à la fin du mois dernier des contrées supérieures du Rhin, se sont concentrées dans notre pays; tous les bourgs et villages en sont remplis. Il va être formé divers camps; un entre la Sieg et la Lahn, un autre entre la Sieg et la Wupper et un troisième à Kaiserswerth.

De Francfort, le 9 Septembre.

Le général en chef Hoche et le général Delle sont ici depuis hier avec leurs épouses.

Les lettres et journaux de Paris n'étant pas arrivés, l'on ne sait rien de positif sur les derniers événemens. Si l'on en veut croire des avis parvenus par une voie indirecte, le Directoire a maintenu sa prépondérance; des troupes sont entrées dans Paris dans la journée du 4; la partie du corps législatif rassemblée à l'Odeon a déjà procédé au remplacement des deux membres du Directoire; les poteaux des limites constitutionnelles ont été arrachés etc.